

**L'ANTEPOSITION DES DETERMINANTS ET LES ADJECTIFS EPITHETES ANTEPOSES
EN FRANÇAIS : UN RAPPROCHEMENT SYNTAXIQUE ? ***

**PREPOSING OF DETERMINERS AND PREPOSED EPITHET ADJECTIVES IN FRENCH: A
SYNTACTIC SIMILARITY?**

Mehmet ÇİÇEK**

Özet

Fransızcada sıfatlar niteledikleri isimden hem önce hem de sonra gelebilmektedir. Bu çalışmada bir taraftan Fransızcada sıfatın yeri sorununa değinilirken öte yandan isimden önce gelen sıfatların özellikleri sorgulanacak; bu özelliğin aslında onları isimlerden önce kullanılan tanımlık ya da belirteç adıyla da bilinen sözdizimsel birimlere yaklaştırdığı konusu tartışılacaktır.

Anahtar Sözcükler: Fransızcada sıfatın yeri sorunu, Tanımlık, Belirteç, Sözdizimi.

Abstract

As is known, adjectives in French may both precede and follow the nouns they qualify. In this study, the position of adjectives in French is analyzed on one hand and the characteristics of the adjectives that precede nouns are highlighted on the other. It is discussed that this characteristic makes us consider that they are in fact similar to syntactic units, also called determiners and/or articles.

Key Words: Problem of adjective position in French, Articles, Determiners, Syntax.

0. Introduction

Dans la pratique, la plupart des francophones, en utilisant le français, suivent des automatismes. La maîtrise parfaite de multiples systèmes conventionnels leur permet d'éviter naturellement le traitement conscient de nombreuses opérations linguistiques tels que, par exemple, l'utilisation correcte du genre des articles, le rôle des prépositions ou bien la place des adjectifs épithètes, etc. Ils sont en fait dans leur langue maternelle. Par contre, pour un étranger privé de la connaissance intime de la langue due à l'habitude, le français offre beaucoup de subtilités à maîtriser, et l'une de ces subtilités est de savoir placer correctement les adjectifs épithètes vis-à-vis des substantifs qualifiés. Ceci dit, pour un linguiste, l'important est de savoir comment fonctionne l'organisation syntagmatique des énoncés ; d'où ce travail qui essayera de cerner les tenants et aboutissants de la place de l'adjectif épithète en français : dans un premier temps, nous étudierons les éléments constitutifs du syntagme nominal tel que nous l'étudierons (en l'occurrence le déterminant, le nom et l'adjectif). Nous prêterons plus particulièrement attention aux rapports fonctionnels entre ces éléments : pour bien délimiter la double possibilité de placement de l'adjectif épithète, nous relèverons rapidement quelques différences entre l'apposition, l'attribut et l'épithète.

En ce qui concerne nos analyses linguistiques, nous adopterons un point de vue –une méthode– qui se rendra compte essentiellement de la structure de l'axe syntagmatique¹ pour autant qu'elle concerne l'antéposition ou la postposition des adjectifs épithètes (*cf. une vraie histoire vs une histoire vraie*).

* Ce travail a été présenté au cours du V^e Congrès National de la Francophonie qui eut lieu le 25-26 Octobre 2007 à Erzurum. Ce papier inspiré directement de notre monographie -et soumis tel quel- n'a pas pris sa place parmi les autres communiqués du congrès par une erreur involontaire de la part de l'éditeur.

** Maître de conférences à l'Université de Gaziantep (mcicek@gantep.edu.tr).

1. Définitions: les notions de base

1.1. Le Syntagme Nominal

Selon Le Nouveau Petit Robert (1994: 2193), *Le syntagme* en tant qu'unité minimale de la phrase est un groupe de mots qui se suivent avec un sens. Et, d'après une autre définition que nous trouvons chez M. Grevisse (1986 : 7), on appelle le syntagme un groupe de mots formant une unité à l'intérieur de la phrase, un groupe ayant une fonction dans la phrase. Ainsi, une phrase comme "*La femme marchait dans un jardin*" comporte deux types de syntagme où un nom est mentionné : **i**) le syntagme nominal "*la femme*" (Déterminant + Nom commun), et **ii**) le syntagme prépositionnel "*dans un jardin*" (Préposition + Déterminant + Nom commun²) où il existe déjà un syntagme nominal "*un jardin*" (Déterminant + Substantif).

Dans un syntagme nominal nous considérerons que figurent le substantif lui même (élément principal ou noyau) et le déterminant (élément subordonné) qui l'accompagne. Voyons maintenant de plus près ces deux derniers.

1.1.1. Les déterminants

Commençons par une citation du *Guide Alphabétique de Linguistique française* (1986: 218) :

On réserve aujourd'hui le terme de *déterminant* à un ensemble de morphèmes dont le rôle essentiel est de permettre l'introduction du nom dans le discours. Le caractère indispensable du déterminant est reflété [...] par le fait qu'il représente un constituant obligatoire dans la règle de réécriture du syntagme nominal : SN → Dét. + N.

Comme on le voit, le rôle essentiel des déterminants est de permettre au nom de s'actualiser, de se réaliser dans une phrase. Voyons cela dans l'exemple suivant que nous reprenons –avec un petit changement– à notre travail de D.E.A. (Çiçek 1995 : 4) :

- i)** ... *pomme* ... : un substantif (il signifie un objet du monde matériel).
- ii)** ... *pomme est rouge* : une phrase incomplète (le sens est inadéquat, parce qu'il manque le déterminant).
- iii)** *Cette pomme est rouge* : une phrase complète (le sens est complété par l'intervention —introduction— du déterminant *cette*).

En considérant un syntagme nominal du type "*cette pomme*", on y distingue classiquement sa tête syntaxique "*cette*" et sa tête sémantique "*pomme*". Cette distinction est fondée sur le double fait que, syntaxiquement parlant, "*cette pomme*" se comporte en première analyse comme "*cette* + *S*" et sémantiquement parlant "*cette pomme*" se comporte comme "*D* + *chaise*". Dans ce cas-là, on observe deux classes différentes :

i) La classe des commutants possibles de "*pomme*" dans une distribution phrastique du syntagme "*cette pomme*" est pratiquement infinie ou plus exactement, elle n'est jamais clôturable, car tout substantif féminin singulier peut s'y substituer sans détruire la correction syntaxique de la phrase; la classe est dite alors "*ouverte*".

ii) La classe des commutants possibles de "*cette*" dans une distribution phrastique du syntagme "*cette pomme*" n'est pas infinie et contient un très petit nombre d'éléments, (*cf.*, un, le, mon, ton, son, notre, votre, leur, quelque, certain, maint); la classe est dite alors "*fermée*".

On distingue cependant deux sous-ensembles de déterminants :

- a)** Les déterminants qui ont la propriété de ne pouvoir se combiner entre eux : par exemple, *"*ta*"

1 Ici, rappelons-nous que « l'interprétation de toute unité linguistique met en œuvre à chaque instant deux mécanismes intellectuels indépendants : comparaison avec les unités semblables (= qui pourraient donc lui être substituées, qui appartiennent au même paradigme), mise en rapport avec les unités coexistantes (= qui appartiennent au même syntagme). Ainsi le sens d'un mot est déterminé à la fois par l'influence de ceux qui l'entourent dans le discours, et par le souvenir de ceux qui auraient pu prendre sa place » (DUCROT Oswald & TODOROV Tzvetan, (1972 : 145).

2 Désormais, le nom commun sera appelé "*substantif*".

cette la voiture" où il s'agit des adjectifs possessifs, des adjectifs démonstratifs et des articles.

b) Les déterminants qui autorisent divers types de combinaisons, à la fois avec ceux cités dans a) et entre eux-mêmes : il s'agit alors des adjectifs indéfinis (cf. *quelques* voitures) et les adjectifs numéraux (cf. *trois* voitures). En ce qui concerne la possibilité de combinaison avec les déterminants cités dans a) contentons-nous de donner des exemples suivants : *les trois premières* voitures, *toutes les autres* voitures, *ces deux* voitures, etc.

Aussi est-il possible de considérer comme déterminants les adjectifs exclamatifs (cf. *quelle* chance !) et les adjectifs interrogatifs (cf. *quelle* voiture ?), etc.

Notons encore que tous les déterminants cités ci-dessus ont une place fixe à l'égard du substantif qu'ils accompagnent : ils sont toujours antéposés.

A notre avis, ce qui rend les déterminants importants, c'est qu'ils peuvent jouer un rôle sur l'acceptabilité d'un syntagme : si, par exemple, "*la blanche magie*" est acceptable, il n'en est pas de même pour "*une blanche magie*".

1.1.2. Le substantif

Quand on essaye de trouver des critères formels pour sa définition, la notion de *substantif*³ paraît un peu problématique. Le substantif est défini dans les livres de grammaire comme une unité qui désigne des êtres (cf. *l'agneau*), des actions (cf. *la chute*), des choses (cf. *un sac*), des qualités (cf. *la beauté*) etc., et comme porteur de genre et de nombre (cf. *un élève, une élève; un cheval, des chevaux* etc.). Alors qu'il existe d'autres unités qui admettent plus ou moins la même définition. Par exemple, il y a des adjectifs qui expriment la qualité (cf. *beau, belle*) et qui varient également en genre et en nombre (cf. *Un intérêt national, la défense nationale, les intérêts nationaux*) aussi bien que le substantif. De même, les déterminants aussi peuvent varier en genre et en nombre.

Donc, du point de vue de la *nature*, seul le fait que le substantif en attente de détermination (la possibilité de combinaison avec les déterminants qui le précèdent, cf., 1.1.1.) est à retenir comme distinction car, le substantif est la seule catégorie de mots qui, en français, exige la présence de déterminants.

Mais du point de vue des *fonctions*, le substantif est tout à fait différent des autres unités :

[...] seul le substantif peut servir de support à la proposition comme SUJET, COMPLEMENT D'OBJET et COMPLEMENT D'AGENT ...⁴

Voici, des exemples illustrant diverses fonctions des syntagmes nominaux :

- *La fille* aime un garçon. ("sujet").
- Le garçon a abandonné *la fille*. ("complément d'objet").
- Le garçon avait été aimé par *la fille*. ("complément d'agent").

En bref, le substantif a des propriétés syntaxiques et par exemple, l'une de ces propriétés est de permettre tout facilement une pronominalisation dans le courant du contexte linguistique :

• *Le directeur se trouve dans son bureau les lundis matins; mais la semaine dernière, il n'était pas là.*

Ce qui nous intéresse surtout, c'est qu'une fois précédé d'un déterminant (qui s'antépose toujours) un substantif permet à un adjectif (dit qualificatif) de pouvoir se placer soit avant soit après (cf. *une ancienne voiture* ou *une voiture ancienne*).

1.2. L'adjectif

En considérant le rapport *qualifié / qualifiant* dans un exemple du type *un homme raisonnable*,

³ Dans la mesure du possible, nous n'allons pas parler des propriétés du *nom propre*. C'est seulement celles du nom commun qui nous intéresseront ici.

⁴ Pour les détails, voir *Larousse Grammaire du Français contemporain* (1988 : 162).

nous trouvons un adjectif qualifiant ("raisonnable") et un substantif qualifié ("un homme"). Dans les lignes suivantes, nous allons essayer d'étudier le dit rapport sous différents angles.

1.2.1. La nature de l'adjectif

Selon la définition la plus ordinaire, *l'adjectif* est un mot susceptible d'être adjoint directement (épithète) ou indirectement (attribut) au substantif avec lequel il s'accorde, pour exprimer une qualité (qualificatif) ou un rapport (déterminatif)⁵...

De ce fait, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, exclamatifs et interrogatifs sont déjà classés (Grevisse 1986: 525-527) parmi les déterminants étant donné qu'ils sont toujours antéposés. (Voir *supra* 1.1.1.).

Rappelons-nous que dans les syntagmes nominaux (où il existe une tête sémantique qui est le substantif) il n'y a pas que *l'adjectif comme expansions* subordonnées au substantif : en fait, nous y trouvons :

i) *Un déterminant* placé avant le substantif : l'article, l'interrogatif, l'indéfini, le démonstratif, etc.

:

- *Une femme, le livre* → (*Femme *une*, *livre *le*).
- *Quelle femme ?* → (*Femme *quelle*).
- *Quelques garçons* → (*Garçons *quelques*).
- *Ce jouet* → (*Jouet *ce*), etc.

ii) *Un syntagme nominal complément* placé après le substantif :

- Les fenêtres *de la classe*. → (**de la classe* les fenêtres).
- La Dame *aux camélias*. → (**Aux camélias* la dame).
- Un café *sans sucre*. → (**sans sucre* un café), etc.

iii) *Une proposition conjonctive ou relative* placée après le substantif :

- L'idée *qu'il pourra réussir* le consolait. (Conjonctive).
- La femme *qui parlait* était sa mère. (Relative).

iv) *L'adjectif* placé avant ou après le substantif :

- Un *agréable* séjour ↔ Un séjour *agréable*.
- Une *pauvre* fille ↔ Une fille *pauvre*.
- Un *sale* type ↔ Un type *sale*, etc.

Nous constatons donc qu'il y a bien une **opposition de l'adjectif comme expansion à d'autres expansions**.

1.2.2. Fonctions de l'adjectif

On reconnaît généralement deux fonctions à l'adjectif qualificatif : la fonction d'attribut et la fonction d'épithète. À ces deux fonctions, il est possible d'ajouter une troisième qui est celle d'apposition, appelée également "épithète détachée".

Ici, il convient, nous semble-t-il, de reprendre une définition que nous trouvons assez nette pour éclairer ce qu'est la fonction essentielle de l'adjectif :

L'adjectif est l'une des parties du discours qui sert à qualifier et à déterminer le

⁵ La définition est tirée du dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert* (1994: 29).

substantif (ou le pronom). En général il a pour rôle de dégager le substantif des limbes du général pour le camper sur le socle du particulier : possédant le double pouvoir d'individualisation, il caractérise à la fois l'objet décrit parce qu'il en signale un aspect significatif et l'écrivain [énonciateur (le sujet parlant)] parce qu'il nous renseigne sur sa vision. (BOILLOT 1952: 93).

1.2.2.1. L'adjectif en apposition

D'emblée, nous constatons une similarité entre la fonction d'apposition et la fonction d'attribut⁶ de l'adjectif (dans cette dernière, il existe un verbe qui intervient (voir *infra*) entre le substantif et l'adjectif) :

- La fille, *pauvre* et *malheureuse*, se sentait très perturbée.



- La fille, [~~qui est~~] *pauvre* et *malheureuse*, se sentait très perturbée.

Enfin, il faut noter qu'il ne s'agit pas d'une *construction immédiate*⁷ pour la fonction d'apposition ni pour celle d'attribut de l'adjectif.

Ici, considérons la fonction d'apposition⁸ au cas où celle-ci se présente sous la forme du type :

i) *SN + virgule + adjectif*⁹ + *virgule + expansion phrastique* :

- Le maire, *bien heureux*, est parti en vacances.

ii) *L'adjectif + virgule + SN + expansion phrastique* :

- *Furieuse contre son patron*, la secrétaire a quitté le bureau.

Au vu des exemples, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une construction *indirecte* qui se traduit par l'existence d'une virgule à l'écrit et d'une pause (ou d'un accident intonatif) à l'oral.

Quant à quelques particularités de l'adjectif apposé; nous constatons que :

— l'adjectif apposé est mobile :

- *Content de son sort*, Paul ne protesta pas.
- Paul ne protesta pas, *content de son sort*.
- Paul, *content se son sort*, ne protesta pas.¹⁰

— il n'est pas possible de mettre un adjectif de relation en fonction d'apposition :

- **Musicale* (de musique), la critique a fait l'objet de nombreuses discussions.

⁶ Il arrive parfois aux grammairiens de donner le nom "*attribut implicite*" à la fonction d'apposition de l'adjectif. Voir (BÉCHADE 1986: 168).

⁷ La *construction immédiate* avec le substantif auquel l'adjectif est en rapport s'explique pour nous sous forme du type Dét. + Adj. + Subs. ou bien Dét. + Subs. + Adj. où ne doit figurer ni une virgule ni un verbe introductif.

⁸ En fait, la fonction d'apposition n'est pas d'ailleurs tout à fait réservée à l'adjectif. Par exemple, la même fonction peut être accomplie par *un nom* : • Le préfet, *un colosse*, sortit de la voiture. Pour plus d'informations voir *La Grammaire d'aujourd'hui* (1986: 69).

Notons encore que l'adjectif construit en apposition peut, à la différence de l'adjectif épithète, qualifier la plupart des pronoms :

— pronom personnel : • *Menteur*, je me suis vanté de mes calomnies. [...];

— formes composées du pronom démonstratif : • *Celui-ci*, travailleur, sera récompensé;

— pronom possessif : • *Le mien*, paresseux, sera puni. (Les exemples sont tirés de *Larousse Grammaire du Français contemporain* 1988: 203).

⁹ L'adjectif en question peut admettre, bien entendu, les adverbes d'intensité tels que *très*, *beaucoup* etc., et un complément. Quant au substantif qui lui sert de support, il peut se présenter également sous la forme d'un nom propre.

¹⁰ Les exemples sont ceux de D. MAINGUENEAU (1994: 80).

1.2.2.2. L'adjectif attribut

Dans la *Grammaire de l'Académie* citée par J. BOUDREAU (1981: 159), l'attribut, en tant que fonction de l'adjectif, est défini comme ceci :

Attribut, il exprime la manière d'être d'un nom ou d'un pronom sujet ou complément, auquel il est joint par un verbe : *La pièce était intéressante.*

Il s'ensuit qu'il existe deux sortes d'attributs :

i) Attribut du sujet dans les exemples suivants :

- Ma sœur est *laborieuse*.
- Ma voisine est très *pauvre*.

Laborieuse et *pauvre* sont attributs d'un sujet avec lequel ils sont mis en rapport par l'intermédiaire du verbe *être* ou d'un verbe similaire (*paraître, devenir, sembler*) d'une part et représentent une qualité qui fait partie intégrante du sujet (Grevisse 1986: 346-348) d'autre part.

ii) Attribut du complément¹¹ dans « *Je trouve cette question épineuse* ». *Épineuse* est alors attribut du complément d'objet direct.

A partir de la paraphrase possible¹² pour ii), nous pouvons dire que *l'attribut du sujet* est plus central que celui du complément.

Enfin, l'adjectif attribut, à la différence de l'adjectif apposé, est toujours introduit par un verbe dit *copule*¹³ (tels que *être, paraître, devenir, sembler, trouver, tomber* etc.) et dont la place est fixe : toujours entre l'adjectif et le substantif (ou un élément équivalent) :

- Ma surprise *fut* grande.
- Grande *fut* ma surprise.

Cependant, il faut noter qu'un substantif¹⁴ peut également servir d'attribut aussi bien que l'adjectif :

- Son frère est *médecin*.

1.2.2.3. L'adjectif épithète

L'adjectif épithète, à la différence de l'adjectif en apposition et de l'adjectif attribut, mérite, bien entendu, une attention plus particulière : en fait, au sens strict du terme, il s'agit d'une unité purement qualificative et d'une unité qui peut faire corps avec son qualifié. Par conséquent, nous trouvons dans "*Dictionnaire de Linguistique*"¹⁵ :

On appelle *épithète* toute unité qui détermine sans mot de liaison un substantif ou un équivalent du substantif.

Selon cette définition; ce qui est important c'est que la détermination doit avoir lieu *sans mot de liaison*, alors qu'il ne s'agit pas, soit pour la fonction de l'adjectif en apposition soit pour celle de l'adjectif attribut, d'une détermination qui se réalisera ainsi : pour la première, comme nous l'avons déjà vu, on a

¹¹ Pour d'autres aspects de l'adjectif attribut voir M. RIEGEL (1988: 69-87).

¹² Je trouve cette question *épineuse* = Je trouve que *cette question est épineuse*.

¹³ On l'appelle aussi "*verbe attributif*" qui est le plus souvent le verbe "*être*". Enfin, ce dernier est le verbe copule par excellence. Il est pur lien sans contenu sémantique, de là son omission facile que nous avons vue dans 1.2.2.1. *supra*. Voir aussi M. GREVISSE (1986: 356-359), *op.cit.* § 242.

¹⁴ Comme le substantif, un pronom (*cf. Soyez moi*), un infinitif (*cf. Ne rien dire est peut-être tout dire*), un adverbe employé adjectivement (*cf. Mes principes étaient ainsi*.) peuvent également servir d'attribut.

¹⁵ Larousse *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage* (1994: 184), il est également possible d'y trouver une distinction sémantique faite sur les épithètes.

besoin d'une *virgule* et pour la deuxième, d'un verbe dit *copule*.

Voyons dans le tableau ci-dessous la différence de fonctions de l'adjectif qualificatif "*pauvre*" :

Tableau -1-

La fonction d' Apposition	La fonction d' Attribut	La fonction d' Épithète
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pauvre depuis longtemps</i>, la fille détestait sa vie. • La fille, <i>pauvre depuis longtemps</i>, détestait sa vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La fille</i> qui était <i>pauvre</i> depuis longtemps détestait sa vie. (La fille était pauvre depuis longtemps). 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La fille pauvre</i> détestait sa vie. • ?<i>La pauvre fille</i> détestait sa vie

Comme l'indique le tableau ci-dessus, nous avons une alternative pour la fonction d'épithète de l'adjectif : la *pauvre* fille vs la fille *pauvre* et on observe un changement de sens de l'adjectif. Par contre, comment expliquer la possibilité de bi-placement de l'adjectif "*remarquable*" dans l'exemple suivant où il ne s'agit pas d'un changement de sens comparable à celui de l'adjectif "*pauvre*" ?

- Pierre a préparé un *remarquable* exposé.

vs

- Pierre a préparé un exposé *remarquable*.

Nous lisons d'ailleurs chez WAGNER et PICHON (1962: 154) :

Dans bien des cas, l'antéposition ou la postposition d'un adjectif épithète n'ont pas de valeur particulière.

1.2.3. L'alternative de la place de l'adjectif épithète

La faculté qu'a le français d'antéposer ou de postposer l'adjectif épithète pose vraiment, semble-t-il, un problème qui est propre à cette langue. On a donc, ici, pour la place de l'adjectif épithète, une alternative que les autres expansions ne connaissent pas. (Voir *supra* 1.2.1.).

Du point de vue du placement et du sens, nous distinguons en gros quatre catégories d'adjectifs :

1) Les adjectifs placés *ordinairement avant le substantif* :

- Il a une *petite* voiture. • Le professeur avait un *gros* nez, etc.

2) Les adjectifs placés *ordinairement après le substantif* :

- Il a les cheveux *bruns*. • Un garçon *français*. • Un pays *communiste*. • Une rue *étroite*. • Vous aurez besoin d'un objet *rond*, etc.

3) Les adjectifs ayant un sens nettement différent selon qu'ils sont placés *avant ou après le substantif* :

- A-t-elle dit "un *sale* type" ou "un type *sale*" ? • *Pauvre* homme! Il n'espérait pas rencontrer un paysan *pauvre*. • C'est il y a un *certain* temps qu'il a eu un courage *certain*, etc.

4) Les adjectifs placés avant ou après le substantif sans différence de sens nette :

- Une affaire *difficile* / une *difficile* affaire. • Un *délicieux* repas / un repas *délicieux*. • Une *paisible* vie / une vie *paisible*, etc.

La question qui se pose évidemment est de savoir ce qu'est la *place normale* de l'adjectif épithète. Cette question en entraîne d'autres, par exemple, celles exprimées par P. WUNDERLI :

... Et si l'on arrive à fixer une certaine norme, est-elle valable pour tous les adjectifs, voire pour tous les substantifs par rapport à un adjectif donné ? Et s'il faut distinguer deux classes d'adjectifs différentes, une série qui tend vers l'antéposition et une série qui tend vers la postposition, comment peut-on justifier l'existence de ces deux comportements contradictoires ? Et même s'il y a vraiment deux classes d'adjectifs

différentes, comment expliquer le fait que pour les deux classes, on est toujours de nouveau confronté avec des infractions à leur comportement "normal" ? Et finalement : que faire de ce groupe déroutant d'adjectifs qui changent de sens [...] selon la place qu'ils occupent ? ... (WUNDERLI 1987: 221).

La mobilité de l'adjectif épithète est constatée par la plupart des grammairiens.

Pour la plupart des adjectifs épithètes, on peut dire qu'en déplaçant l'adjectif on ne risque de ni changer complètement le sens de la phrase ni de la priver entièrement de sens¹⁶ :

- Le Président est conscient du fait qu'il faut mener une politique *intelligente* (ou une *intelligente* politique), en fait il est un politique *habile* (ou un *habile* politique).

Après tout, l'adjectif épithète peut se placer en français soit devant soit derrière le substantif qualifié. Mais alors, n'existe-t-il pas des facteurs qui poussent à antéposer ou à postposer un adjectif épithète? Bien entendu, notre réponse sera affirmative. Nous ne considérons aucun phénomène linguistique comme étant dépourvu de signification.

A ce propos, de nombreuses questions se posent :

S'il y a différence de forme (antéposition vs postposition), il semble qu'il doit y avoir différence de sens : cette différence est-elle nette ? Est-elle dans le système de la langue ou relève-t-elle seulement de choix individuels du sujet parlant (énonciateur) ?

Ici, il nous faut définir au préalable ce que nous entendons par le système de la langue et les choix individuels de l'énonciateur pour autant qu'ils sont concernés par la place de l'adjectif épithète.

Il ne s'agit du *système de la langue* qu'au niveau des syntagmes nominaux, qu'on pourrait appeler ici *des fragments d'énoncés*, c'est-à-dire des énoncés privés de contexte linguistique, mais aussi dépourvus de tout ancrage situationnel, et de fonction communicative. Donc, dans ce type de cas de figure, sans avoir besoin d'aucun contexte linguistique, le changement de sens de l'adjectif devrait être bien précis et net. Alors, tout francophone pourrait saisir sans grande difficulté le changement de sens de l'adjectif en question.

Nous appelons les adjectifs épithètes dont le sens propre change d'une manière précise et nette (selon la place qu'ils occupent) *les adjectifs épithètes dont la différence de sens relève du système de la langue*. De même, nous appelons les autres adjectifs épithètes, (c'est-à-dire, ceux dont le changement de place ne signifie qu'une faible nuance) *les adjectifs épithètes dont la différence de positionnement relève de choix individuels de l'énonciateur*.

Pour les adjectifs du premier groupe où il s'agit d'un syntagme nominal (constitué d'un déterminant et d'un substantif) et d'un adjectif épithète qui (les) accompagne, nous pouvons considérer le tableau suivant où figurent quelques adjectifs épithètes dont la différence de sens relève, d'après nous, du système de la langue :

Tableau -2-

ADJECTIFS	ANTEPOSITION	POSTPOSITION
Brave	Un <i>brave</i> homme	Un homme <i>brave</i>
Certain	Une <i>certaine</i> idée	Une idée <i>certaine</i>
Cher	Un <i>cher</i> dentiste	Un dentiste <i>cher</i>
Chic	Un <i>chic</i> type	Un type <i>chic</i>
Curieux	Un <i>curieux</i> bonhomme	Un bonhomme <i>curieux</i>
Fameux	Un <i>fameux</i> gâteau	Un gâteau <i>fameux</i>
Fier	Une <i>fière</i> allure	Une allure <i>fière</i>
Grand	Un <i>grand</i> homme	Un homme <i>grand</i>
Gros	Un <i>gros</i> commerçant	Un commerçant <i>gros</i>
Honnête	Un <i>honnête</i> homme	Un homme <i>honnête</i>

¹⁶ Nous sommes inspiré de HUTCHINSON J.H., (1969: 15).

Jeune	Une <i>jeune</i> fille	Une fille <i>jeune</i>
Joyeuse	Une <i>joyeuse</i> assemblée	Une assemblée <i>joyeuse</i>
Maigre	Un <i>maigre</i> repas	Un repas <i>maigre</i>
Mauvaise	Une <i>mauvaise</i> personne	Une personne <i>mauvaise</i>
Moyen	Le <i>moyen</i> âge	L'âge <i>moyen</i>
Net	Une <i>nette</i> vision	Une vision <i>nette</i>
Nouveau	Un <i>nouveau</i> vin	Un vin <i>nouveau</i>
Pauvre	Une <i>pauvre</i> fille	Une fille <i>pauvre</i>
Riche	Un <i>riche</i> homme	Un homme <i>riche</i>
Sacré	Une <i>sacrée</i> histoire	Une histoire <i>sacrée</i>
Sale	Un <i>sale</i> type	Un type <i>sale</i>
Seule	Une <i>seule</i> femme	Une femme <i>seule</i>
Unique	Un <i>unique</i> homme	Un homme <i>unique</i>

Venons-en à quelques autres adjectifs dont le changement de place, d'une part, exprime une faible nuance (de sens) et d'autre part relève, à notre avis, de choix particuliers de l'énonciateur :

Tableau -3-

ADJECTIFS	ANTEPOSITION	POSTPOSITION
Actuelle	L' <i>actuelle</i> majorité	La majorité <i>actuelle</i>
Affreux	Un <i>affreux</i> bonhomme	Un bonhomme <i>affreux</i>
Apparente	Une <i>apparente</i> franchise	Une franchise <i>apparente</i>
Brillant	Un <i>brillant</i> garçon	Un garçon <i>brillant</i>
Brusque	Une <i>brusque</i> détonation	Une détonation <i>brusque</i>
Complète	Une <i>complète</i> ignorance	Une ignorance <i>complète</i>
Court	Un <i>court</i> passage	Un passage <i>court</i>
Dur	Un <i>dur</i> travail	Un travail <i>dur</i>
Entière	Une <i>entière</i> confiance	Une confiance <i>entière</i>
Étroit	Un <i>étroit</i> passage	Un passage <i>étroit</i>
Faux	Un <i>faux</i> personnage	Un personnage <i>faux</i>
Formidable	Une <i>formidable</i> erreur	Une erreur <i>formidable</i>
Fragile	Une <i>fragile</i> puissance	Une puissance <i>fragile</i>
Franche	Une <i>franche</i> amitié	Une amitié <i>franche</i>
Généreuse	Une <i>généreuse</i> idée	Une idée <i>généreuse</i>
Grave	Une <i>grave</i> affaire	Une affaire <i>grave</i>
Juste	Une <i>juste</i> cause	Une cause <i>juste</i>
Malheureuse	Une <i>malheureuse</i> tentative	Une tentative <i>malheureuse</i>
Sérieux	Un <i>sérieux</i> type	Un type <i>sérieux</i>
Sévère	Un <i>sévère</i> homme	Un homme <i>sévère</i>

Ici, nous nous sommes contentés d'établir les éléments préliminaires en ce qui concerne l'alternative de la place de l'adjectif épithète.

2. Les enjeux de l'antéposition de l'adjectif épithète

Avant toute chose, le fait que, pensons-nous, la postposition soit la place normale, attendue de l'adjectif épithète ne signifie pas que l'antéposition traduise toujours une place inattendue, anormale pour l'adjectif épithète. On peut dire quand même que c'est le cas pour tous les adjectifs épithètes qui, normalement, ne s'antéposent pas au substantif.

Il faut donc examiner à part les adjectifs épithètes dont la place normale est l'antéposition : il s'agit en fait des adjectifs assez courts (en générale monosyllabiques) et qu'on appelle *courants* tels que *beau, bon, gros, mauvais, vieux, petit, grand, joli, vilain* etc.

Pour l'instant, si l'on met à part ces adjectifs, il reste donc à expliquer le pourquoi de

l'antéposition des adjectifs normalement postposés et de ceux qui sont indifférents à l'une ou l'autre place. Enfin, il faut noter que tous les linguistes et les grammairiens dont nous avons étudié les idées et les approches sont d'accord sur deux faits :

- i) La postposition est presque toujours possible,
- ii) Étant donné l'extrême régularité de la postposition, c'est l'antéposition qui mérite une attention plus particulière et qui exige donc une explication multiparamétrique. Pour la suite de notre travail, c'est ce deuxième volet qui constituera notre point de départ.

2.1. Le changement de sens de l'adjectif épithète

Il est manifeste que la place préférentiellement attestée des adjectifs épithètes qui sont susceptibles de changer de sens est l'antéposition.

En ce qui concerne le changement de sens en question, nous distinguons en gros trois cas de figures principaux :

i) *Certains adjectifs n'ont pas le même sens selon le substantif qui les accompagne*¹⁷. Ainsi, *un ancien château* (= quelque chose qui était autrefois un château et qui pourrait être maintenant autre chose) s'oppose à *un ancien article* (= qui est vieux).

À propos de cette opposition (un ancien château ≠ un château ancien *versus* un ancien article = un article ancien) on pourrait soutenir que c'est "la qualité d'objectivité du substantif" qui semble jouer un rôle : un château est un bâtiment que tout le monde peut voir en attribuant une date de construction; un article, quant à lui, —à moins d'être un très vieux document— ne peut être qualifié d'ancien que par quelqu'un qui possède des informations non directement visibles (par exemple, comme la date de la rédaction communiquée par l'auteur).

De même, *un rire léger* est différent (du point de vue du sens) d'*un léger rire* (respectivement 'un rire très peu appuyé' et 'un rire bref'), alors qu'*un chatouillement léger* a la même signification qu'*un léger chatouillement*, étant donné qu'un chatouillement est toujours ressenti par quelqu'un de la même manière.

ii) *Les adjectifs épithètes dont le sens relève du système de la langue*. Il faut noter que pour un certain nombre d'adjectifs de ce type, il ne s'agit pas, en antéposition, d'un sens qui renvoie à celui du substantif morphologiquement associé :

- Une *pauvre* fille : *il s'agit de la *pauvreté*.
- Un *sale* type : *il s'agit de la *saleté*.
- Un *certain* monsieur : *il s'agit de la *certitude*.

iii) *Les adjectifs épithètes dont le changement de place induit à notre avis un faible changement de sens du type "nuance énonciative"*, alors que beaucoup de grammairiens et de linguistes déclarent que leur position vis-à-vis du substantif qualifié est indifférente. En voici quelques exemples :

- la lettre *précédente* = la *précédente* lettre,
- un tas *gros* = un *gros* tas,
- une voix *agréable* = une *agréable* voix,
- un poids *énorme* = un *énorme* poids,
- de prisonniers *nouveaux* = de *nouveaux* prisonniers, etc.

¹⁷ Sur ce sujet, il ne nous a pas été possible de trouver des informations satisfaisantes. Pourtant, voici ce qu'en dit HUTCHINSON (1969, p. 16) : « Il faut également cesser de considérer l'adjectif seul, hors de son contexte. Sa position dépend dans une certaine mesure du nom qu'il qualifie (...). Un adjectif peut très bien précéder un premier nom avec une valeur qu'il ne pourrait avoir devant un autre nom »; notons également que STORZ-HEBMANN (1995), au long de sa monographie, a essayé d'établir un certain nombre de rapports entre l'adjectif épithète et la nature du nom qualifié; ce qui reste en effet comme un autre travail à accomplir, et que nous ne nous proposons pas de faire ici.

On voit qu'il ne s'agit pas, dans ce cas, d'un notable changement de sens. Citons à ce propos FORSGREN (1997: 120) :

Certains adjectifs ne semblent pas subir, avec changement de position, aucun changement de sens : magnifique, étonnant, étrange, important.

Ici, il nous semble nécessaire de souligner, comme le notent également à peu près tous les chercheurs, que la qualification apportée par l'antéposition est quelque chose de banal, d'attendu, et de traditionnel. Il faut également indiquer que l'adjectif, au sens figuré et affectif, se place devant le substantif et exprime un jugement subjectif. Au sens d'exister comme une unité complexe disponible, on peut même dire que la séquence ADJECTIF + SUBSTANTIF est en voie de lexicalisation, et cette lexicalisation pourrait permettre en fait une locution figée qu'on pourrait rapprocher d'ailleurs de la possibilité de placer les adjectifs épithètes devant les noms propres dans des exemples du type *l'incorruptible Robespierre* etc.

Il importe de ne pas perdre de vue que l'adjectif antéposé entre dans une intime union phonétique avec le substantif qu'il qualifie. Ainsi se constitue une nouvelle unité —parfois irréductible— qu'on pourrait appeler ici *une tête sémantique complexe* et que nous allons essayer de voir ci-dessous de plus près.

2.2. Une tête sémantique complexe

Pour l'adjectif antéposé, il faut surtout insister sur le fait qu'il s'agit, à quelques exceptions près, d'une intégration stricte au substantif qualifié dont on dit (MOLINIÉ 1986, pp. 63-64) que "la valeur de l'adjectif est ainsi avalée par le substantif".

En tout cas, le même adjectif peut se présenter de manière très différente suivant sa position.

Du point de vue phonétique, il est évident que l'adjectif antéposé entre dans "une intime union phonétique" (BARRI 1975: 209) avec son substantif. Et, il constitue en quelque sorte, avons-nous déjà signalé, une nouvelle unité. Donc, comme l'indique également H. BÉCHADE (1994: 239), des adjectifs placés avant le substantif font corps avec celui-ci. Ainsi, l'antéposition semble contribuer à amalgamer les deux termes, d'où en fait le jeu de liaison que nous trouvons dans ces exemples :

- un *grand* _homme,
- un *ennuyeux* _endroit,
- un *savant* _amoureux,
- un *intelligent* _enfant,
- les *belles* _histoires plutôt que les histoires *intéressantes*.

En fait, reprenons ici la constatation de P. CAHNÉ (1972: 123) sur *un savant anglais* :

[...] la corrélation phonologique voyelle couverte voyelle nue oppose l'ordre substantif-adjectif à l'ordre adjectif-substantif. Nous prononçons en effet : *æ savā āgle'e* si *savant* est pris comme substantif, et nous aurons deux accents d'intensité, et nous prononcerons *æ savā tāgle* si *savant* est pris comme adjectif, et il n'y aura alors qu'un seul accent tonique.

Phonétiquement parlant, il est possible de séparer le substantif de l'adjectif qui le suit et de placer deux accents dans un groupe comme *un tableau magnifique*,¹⁸ mais on ne pourra pas séparer l'adjectif du substantif qui le suit, et un groupe comme *un magnifique tableau* ne pourra porter qu'un accent sur le dernier mot; ce qui permet également des levées d'ambiguïté : par exemple, dans le groupe *un savant anglais*, selon que le substantif est *savant* ou *anglais* l'accent sur *savant* sera possible ou non. Donc, l'opposition phonétique entre l'ordre A+S et celui S+A montre qu'il faut surtout faire attention à la combinaison A+S qui représente alors *une unité phonétique*.

Tout comme P. CAHNÉ, il y a d'autres linguistes qui, notamment, attirent l'attention sur le fait

¹⁸ Les exemples sont ceux de GARDES-TAMINE (1990: 21).

que l'adjectif antéposé constitue un *tout* avec le substantif. À notre avis, cette nouvelle unité déborde les limites de la phonétique.

Voici quelques citations qui semblent expliciter ce cas :

L'épicatathèse [l'antéposition], exprimant une qualité substantivale, *combine le sémième de l'adjectif avec celui du substantif, pour former une nouvelle entité substantielle* qui, quoique limité au reste de la période, prend en cette occasion une existence indépendante. [DAMOURETTE et PICHON cité par BARRI (1975: 209)].

Préposé, l'adjectif se trouve plus étroitement lié avec le substantif; il fait corps avant lui; on pourrait dire qu'il s'agit d'un concept nouveau, d'un tout. Nous disons donc *une grande maison*, ce qui ne veut pas seulement dire que la maison est grande, mais qui propose une idée nouvelle, du même ordre que le substantif diminutif *une maisonnette*. (HUTCHINSON 1969: 17).

(...) le qualificatif apparaît souvent attaché au substantif qu'il est appelé à qualifier comme par destination; il constitue avec lui *une locution qu'on n'analyse pas*¹⁹ (de *bons offices*, de *libres propos*, une *grave erreur*, un *franc parler* ...). (MAROUZEAU 1953: 242) :

Il ressort de toutes ces citations que, puisqu'il s'agit, pour l'antéposition, d'une qualité substantivale visant un concept nouveau²⁰ et donc qu'on n'analyse pas, nous nous trouvons alors dans le cadre syntaxico-sémantique d'une toute nouvelle entité du même ordre que les unités lexicales ayant un **trait d'union** du type *un timbre-poste*, *un peut-être*, *un après-midi*, *un laissez-passer*, *un petit-déjeuner* ou *le Moyen-Âge* etc.

On sait qu'il est impossible d'analyser par décomposition les exemples du type esquissé ci-dessus, ce qui est justement le cas, semble-t-il, pour un certains nombres de constructions du type A+S :

Un ancien château ≠ un château qui est ancien²¹.

Un grand fumeur ≠ un fumeur qui est grand.

Une pauvre fille ≠ une fille qui est pauvre.

Un sale type ≠ un type qui est sale.

Un gros mangeur ≠ un mangeur qui est gros.

Ici, il semble qu'il s'agit d'un nouveau concept qui est catégorisé de manière irréductible comme 'ancien château', 'grand fumeur', 'pauvre fille', 'sale type', et 'gros mangeur' (alors que, notons-le, pour *gros* et *grand* l'antéposition est la règle!). On peut dire donc que nous sommes vis-à-vis de deux mots qui s'appellent l'un l'autre.

Ce qu'on vient de voir nous invite presque à mettre un trait d'union entre les deux constituants lexicaux du syntagme construit sur la base de ce type d'antéposition.

D'ailleurs, nous voyons l'antéposition représenter une certaine homogénéité :

En cas d'antéposition, en effet, l'homogénéité se traduit par le fait que rien ne s'interpose entre déterminatif et nom : celui-ci et celui-là absorbent tout ce qui s'introduit entre eux (...) FAUCHER (1971: 126).

Or, dès qu'on va un peu plus loin, on constate que l'antéposition contribue à amalgamer les deux termes : la récurrence de la collocation (les deux mots l'un s'appelant l'autre) nous fait venir à l'esprit des exemples où il existe une soudure complète entre l'adjectif et le substantif (cf. *bonhomme*, *vraisemblance* etc.).

¹⁹ C'est nous qui soulignons.

²⁰ On peut repenser ici à l'observation de HUTCHINSON (*Ibid.*) : une '*grande maison*' rapproché de '*une maisonnette*'.

²¹ Notons au passage que contrairement à l'antéposition, la postposition peut accepter la décomposition par une relative : *un château ancien* = un château qui est ancien; par contre *un ancien château* signifie quelque chose qui n'est plus actuellement château.

Il faut noter également que "les noms de parenté" lorsqu'ils mentionnent un adjectif l'antéposent toujours (cf. *petit-fils*, *belle-fille*, *petit neveu*, *beau-père*, *belle-mère*, *grand-père* etc.). Nous constatons d'emblée qu'il s'agit pour ces adjectifs et leurs semblables des marques de qualités particulièrement inséparables dans des indications substantivales. En fait, *un petit neveu* n'est pas un neveu qui est petit, et de même ma *belle-sœur* ne signifie pas que ma sœur est belle (ou jolie). Pour les noms de parenté construits avec des adjectifs, citons la constatation de WAGNER et PINCHON (1962: 152) :

On peut considérer que dans ces syntagmes l'adjectif et le substantif constituent presque un nom composé. L'adjectif y a perdu son autonomie; il ne peut pas porter d'accent d'insistance.

Pour les auteurs, les syntagmes en question ne sont que des noms composés. Par conséquent, **si l'on admet a priori que le couple adjectif + substantif fonctionne à peu près comme un unique substantif**, la reprise pronominale pourra alors être éclairante, car on sait que le pronom prend sens dans son rapport au verbe (ou plus généralement au prédicat constitué autour du verbe) qui le régit.

Prenons d'abord des exemples où sont utilisés les adjectifs épithètes en postposition et essayons de séparer la qualification de la substance :

— Marie est une fille **pauvre** = C'est une fille **pauvre** :

→ C'est une fille et elle est pauvre.

— Ce monument est un **château ancien** = C'est un **château ancien** :

→ C'est un château et il est ancien.

On constate qu'il peut être possible de considérer le substantif et l'adjectif épithète comme deux entités différentes qui, à l'aide d'une reprise pronominale, peuvent se séparer l'une de l'autre.

Alors que dans le cas inverse, à savoir celui où sont employés les adjectifs épithètes en antéposition, nous observons un résultat tout à fait différent :

— Cet homme est un **grand fumeur** = C'est un **grand fumeur** :

→ * C'est un fumeur et il est grand.

— Marie est une **pauvre** fille = C'est une **pauvre** fille :

→ * C'est une fille et elle est pauvre.

— Pierre est un **sale** type = C'est un **sale** type :

→ * C'est un type et il est sale.

— Cet enfant est un **gros** mangeur = C'est un **gros** mangeur :

→ * C'est un mangeur et il est gros.

— Ce monument est un **ancien** château = C'est un **ancien** château :

→ * C'est un château et il est ancien.

On voit donc qu'il n'est pas possible de dissocier les syntagmes ci-dessus. Or, d'après la définition de l'épithète qualificative, celle-ci était une qualification qu'on peut ajouter au substantif et qui puisse donc s'en séparer sans problème, mais ce qui, comme le montrent les reprises pronominales ci-dessus, n'est toujours pas le cas. Alors, nous pensons qu'ici on ne pourrait même pas parler d'*une qualification proprement adjectivale* puisqu'il ne s'agit pas d'un rapport respectif de composition et de décomposition entre l'adjectif et le substantif. **Le couple adjectif + substantif fonctionne à peu près comme un substantif et qu'en cas de reprise par un pronom on reprend l'ensemble.**

Nous constatons entre autres que dans le cas d'antéposition, l'effacement de l'adjectif pourrait poser problème, à savoir qu'on perdra une information liée à la substance du substantif. Ainsi, à propos d'*une rue étroite* (postposition), on peut dire qu'il s'agit d'*une rue*; qu'elle soit étroite ou large, elle est encore et toujours *une rue*; alors que pour *un ancien château* (antéposition) on ne peut pas dire; qu'il soit ancien ou restauré, qu'il est encore et toujours *un château*.

Nous voulons donner les syntagmes suivants que nous reprenons à notre corpus et qui ont, plus ou moins, les mêmes caractéristiques que les exemples cités-ci dessus :

- Une *bonne* âme,
- Un *bon* moment,
- Le *petit* doigt,
- Le *grand* jeu,
- Le *bon* sens,
- Une *simple* question,
- Un *vrai* visage,
- Un *grand* ennemi,
- Deux *bonnes* minutes.

Pour finir, notons qu'il paraît que presque tous les adjectifs peuvent s'antéposer au substantif, puisque l'énonciateur peut toujours modaliser son énoncé, et le modifier pour introduire une nuance de sens qui ne dépend que de lui :

(...) *tout en refusant d'accepter l'idée de place fixe, nous [admettons] que, pour n'importe quel adjectif, la place est libre (...)* (HUTCHINSON 1969: 15).

En principe, n'importe quel adjectif peut —sous des conditions à définir— être antéposé. (WUNDERLI 1987: 224).

Ce qui, déjà, semble constituer une certaine réponse à la question formulée par STORZ-HEBMANN (1995) :

La place est-elle indifférente, pas vraiment indifférente, ou alors comme le soutiennent Damourette et J.Pichon (1911-1930), *tous les adjectifs peuvent-ils être préposés*?" (souligné par nous).

Nous adopterons sur ce sujet le point de vue de SUTTER (1988: 43) : « le choix ou de préposition ou de postposition est entièrement libre dans le sens où l'auteur décide librement laquelle des deux attitudes mentales possibles ».

CONCLUSION

En ce qui concerne les adjectifs épithètes, on peut dire que la postposition est toujours considérée comme une place normale du fait qu'il s'agit effectivement de qualifier un substantif par un adjectif : la place est « normale » car elle est celle des autres expansions du syntagme nominal (*cf.* la voiture *rouge*, la voiture *du doyen* ou la voiture *qui pétarade* etc.).

Partant de l'idée que, dans le cas de postposition, on pose d'abord le substantif pour lui attribuer une qualité par la mention d'un adjectif, nous avons essayé de montrer l'indépendance de l'adjectif — considéré comme un corps étranger — après le substantif et la possibilité d'étudier, dans ce cas, le syntagme par décomposition. C'est cela qui nous a conduit à utiliser le fait que l'adjectif postposé fonctionne, en première approximation comme les relatives et les compléments du nom qui suivent le substantif (*cf.* une fille *pauvre* → une fille [qui est] *pauvre*).

En fait, la postposition de l'adjectif épithète ne demande aucune explication spéciale. Soit les enchaînements textuels suivants :

— « **Un ancien château, devenu une ferme, a brûlé.** On a pu sauver tout le bétail et le matériel agricole »,

ou bien;

— « **Un ancien château a brûlé.** On a pu sauver le mobilier et les collections entreposés dans les appartements ».

Alors qu'on n'a pas la même double acceptabilité pour les enchaînements du type :

— «***Un château ancien, devenu une ferme, a brûlé.** On a pu sauver tout le bétail et le matériel agricole »,

ou bien;

— « **Un château ancien a brûlé.** On a pu sauver le mobilier et les collections entreposés dans les appartements ».

Or, nous avons constaté qu'il n'est pas possible, pour certains cas d'antéposition, de détacher les indications qualificatives de l'objet. Elles s'amalgament d'ailleurs à l'objet désigné par le substantif, « le pénètrent ». On pourrait presque dire que, dans ce cas, des fragments de l'objet ont encore la propriété ; les morceaux d'*une luxueuse voiture*, par exemple, seraient chacun pour eux-mêmes luxueux. Il n'est pas indifférent de se rappeler ici que c'est l'antéposition qui permet une liaison phonique entre l'adjectif et le substantif (cf. un *intelligent_enfant*, un *savant_amouroux* etc.).

Finalement, nous pouvons dire que les adjectifs antéposés se comportent en première analyse comme *des déterminants introducteurs*, à tel point qu'il semble qu'il est possible de les rapprocher des déterminants que nous trouvons dans les syntagmes du type "un *deuxième* projet", "ces *trois* voitures" etc. Il semble qu'il reste donc à savoir ce qu'apporterait sémantiquement l'adjectif antéposé qui se rapproche syntaxiquement des déterminants.

BIBLIOGRAPHIE

BARRI N., (1975), "Adjectifs antéposés et adjectifs postposés comme signes linguistiques différents" dans *Folia Linguistica*, VII, 3/4, pp. 209-220.

BÉCHADE H.-D., (1986), *Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, 332 p., Paris.

BOILLOT F., (1952), "Du rôle de l'adjectif en français" dans *Le Français moderne*, pp.93-100, 188-200, 267-265.

BOUDREAU J., (1981), "La définition des fonctions apposition et épithète en grammaire traditionnelle" dans *Langues et Linguistique Sainte Foy* N° : 7, pp. 157-181.

CAHNÉ P., (1972), "Place, valeur et adverbialisation de l'adjectif" dans *Revue des Langues romanes*, 80, pp. 117-128.

ÇİÇEK M., (1995), "Reprises définies et Reprises démonstratives", mémoire de DEA sciences du langage, Université de Reims.

DAMOURETTE, J., et EDOUARD P., (1911-1950), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. II tomes, Paris.

Dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert* (1994), Paris.

DUCROT Oswald & TODOROV Tzvetan, (1972), *Dictionnaire Encyclopédique de Sciences du Langage*, Editions du. Seuil, 468 s., Paris.

FAUCHER E., (1971), "La place de l'adjectif, critique de la notion d'épithète", dans *Le Français Moderne* No : 39, pp. 103-118.

FORSQREN M., (1997), "Un classique revisité : la place de l'adjectif épithète", dans *Etudes linguistique française, médiévale et générale* offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans; G. Kleiber & M. Riegel (Eds.), DUCULOT (Champs linguistiques) LOUVAIS-LA-NEUVE, pp. 115-126).

GREVISSE M., (1986), *Le Bon Usage*, XII^e édition, Duculot, Paris.

HUTCHINSON J. A., (1969), "Le désordre des mots, la place de l'adjectif" dans *Le français dans le monde* N° : 62, pp. 15-23.

MAROUZEAU J., (1953), "Encore la place de l'adjectif" dans *Le Français moderne*, pp. 241-243.

MOLINIÉ G. (1986), *Éléments de stylistique française, (linguistique nouvelle)*, PUF, Paris.

PINCHON J., (1980), "Syntagme prépositionnel et adjectif de relation", dans *Cahiers de Lexicologie*, VOL : 37.

STORZ-HEBMANN F., (1995), "L'antéposition et la postposition des adjectifs 'ancien', 'simple', 'pur', et 'sacré' dans La Recherche du Temps perdu de Marcel Proust", *These du troisième cycle* soutenue à Paris le 26 Janvier 1995.

SUTTER M. DE, (1988), "Vers un traitement unifié de l'ordre relatif et absolu des mots dans la phrase nominale française" dans *Travaux de Linguistique* N° : 16, Duculot, pp. 27-55.

WAGNER R. L. et PINCHON J., (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette.

WUNDERLI P., (1987), "La place de l'adjectif : norme et infraction à la norme" dans *Travaux de Linguistique*, pp. 221-235, N° : 14-15, Belgique.